

eue le public, en Canada depuis l'établissement de la Confédération, d'attendre que le gouvernement prenne l'initiative même des entreprises d'un intérêt semi-public, dont la responsabilité doit être assumée par les particuliers eux-mêmes. Ce "paternalisme", comme l'a appelé, hier, l'honorable sénateur de Simcoe (M. Bennett), se manifeste encore aujourd'hui, plus ou moins. C'est pourquoi je tiens à faire comprendre qu'il est du devoir de tout Canadien de prendre l'initiative et de recourir à ses propres ressources comme il l'a fait pour la fabrication et les approvisionnements de guerre.

La guerre a prouvé le plus clairement qu'il n'y a pas de pays dans le monde, qui soit animé d'un esprit d'initiative ou qui soit plus entreprenant, ou qui ait plus de ressources que le Canada. Il n'y a pas eu, durant la guerre, une industrie, en Canada, qui n'ait atteint le plus haut degré de supériorité dans ses produits pour les troupes, dans la fabrication des munitions, dans les fournitures d'approvisionnement, et le Canada a également fait ressortir sa supériorité, durant la guerre, dans ses efforts financiers pour prélever dans son sein les fonds dont il avait besoin. Le Canada n'a laissé rien d'inachevé. C'est pourquoi je dis, qu'il est temps que chacun reconnaisse que la responsabilité de toute initiative pèse autant, aujourd'hui, sur les épaules des particuliers que durant la guerre, et que chacun doit exercer, aujourd'hui comme durant la guerre, son esprit d'entreprise et s'appuyer sur ses propres talents. Le gouvernement, toutefois, a cru de son devoir, durant la guerre, d'ajouter sa coopération au succès des entreprises privées dans toutes les parties du Canada.

Le Gouvernement ne s'attribue pas le mérite de ce qui a été fait en Canada par les particuliers durant les quatre années de guerre, mais il reconnaît l'esprit d'initiative du peuple canadien dans ce qu'il a si magnifiquement fait durant les quatre années de guerre, qui viennent de se terminer. De tous les peuples qui ont pris part à cette guerre, aucun d'eux n'a surpassé le peuple canadien par son initiative, son courage, son esprit d'entreprise et par les résultats obtenus. J'insiste sur ce point afin que les devoirs qui nous incombent, aujourd'hui, ne soient pas ignorés. Nous avons lieu d'espérer que notre peuple emploiera désormais son énergie au rajustement des affaires publiques d'après le pied de paix, d'après ce que requiert le rétablissement de l'état normal de notre activité industrielle,

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

commerciale et sociale dans la présente crise la plus épineuse que le Canada ait eu à supporter. Le devoir de tous est de comprendre que chacun doit, aujourd'hui, déployer son énergie comme il a su le faire, durant la guerre, lorsque nous avons été appelés à repousser l'ennemi et à défendre nos intérêts nationaux.

Le gouvernement reconnaît parfaitement les responsabilités qu'il doit assumer, aujourd'hui, et rien de ce qui peut aider à résoudre d'une manière satisfaisante les difficiles questions amoncelées devant lui n'est négligée. Il n'épargne ni temps ni effort pour répondre le mieux possible aux besoins extraordinaires de la situation actuelle; mais il espère, en même temps, qu'il obtiendra l'appui et l'assistance du peuple pour le mettre en état de conduire heureusement le pays durant l'importante et troublante période qui s'ouvre devant lui. C'est par la concentration des efforts des particuliers et du gouvernement que le Canada, comme nation, pourra atteindre sa plus haute sphère d'action et remplir sa plus glorieuse destinée.

L'honorable M. CASGRAIN: Messieurs les sénateurs, je crois devoir en commençant suivre la coutume louable et féliciter mes deux honorables collègues qui ont proposé l'adresse en réponse au discours du trône. Tous ceux qui ont pris la parole après ces deux honorables sénateurs, ont suivi cette coutume, et je fais comme eux avec le plus grand plaisir. Quant à l'honorable sénateur de Simcoe (M. Bennett), l'un des deux proposeurs de l'adresse, je me suis rappelé en l'écoutant le temps où, me trouvant comme auditeur dans la galerie d'une autre Chambre, j'avais l'occasion d'entendre le timbre de sa voix. Je l'ai écouté, ici, avec une très grande attention et, quelquefois, j'ai cru qu'il allait proposer un amendement à la motion demandant l'adoption de la présente adresse en réponse au discours du trône.

Avant de toucher aux remarques de l'honorable sénateur de Simcoe (M. Bennett), l'honorable ministre dirigeant qui vient de reprendre son siège (sir James Lougheed), me permettra, sans doute, de lui faire observer qu'en prenant la parole sur la motion qui est maintenant devant la Chambre, il a avec le plus grand succès évité de dire un seul mot sur le discours du trône. Au point de vue de l'honorable ministre dirigeant je présume que ce discours est inattaquable; mais je ne vois rien dans son discours qui me prouve qu'il en soit ainsi.